COMMUNE

SOMMAIRE

N°35

COMMUNE DE MAZION

Bulletin Municipal

JANVIER 2023

Vœux du maire	P.2
Conseil municipal	P.3
Personnel municipal	P.4
Associations	P.5, 6 et 7
Activités	P.6 7et 8
Vie de la commune	P.9 et 10
Ecole	P.11
Démarches administratives	P.12 13 et 14
Travaux 2022	P. 15
PLUI	P.16
Taxes et Impôts	P.17
Affaires scolaires et périscolaires	P.18 et 19
Etat-Civil	P.20
Transports	P. 21
Agenda des Manifestations	P. 21

Chers Mazionnaises et Mazionnais,

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023. Qu'elle vous apporte à tous, bonheur, santé et prospérité, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Vous trouverez dans ce journal les différentes rubriques que vous avez l'habitude de consulter.

Et maintenant quelques nouvelles de notre commune en avant-première :

La salle associative de nos anciens est devenue la garderie des enfants. Le COVID étant passé par là, il nous était interdit de faire garderie et cantine dans la même pièce, comme nous en avions l'habitude. Aussi il nous fallait trouver une solution afin de donner un endroit à nos anciens pour qu'ils puissent se réunir.

C'est pourquoi je tiens à vous informer que le Club des Loisirs dispose d'un nouveau bâtiment pour ses réunions. En effet nous avons fait rénover le Presbytère, qui est devenu le bâtiment des salles associatives. Et les 3 salles remises en état, pourront accueillir les différentes associations.

Nous avons fait restaurer les peintures, l'électricité, le chauffage … Quelques travaux restent encore à terminer, notamment insonoriser les pièces, mettre un éclairage adéquat, créer des accès handicapés et faire poser le téléphone.

Comme chaque année nous pouvons remercier Monsieur et Madame Bernard RABOUTET, qui ont une fois de plus aidé financièrement la mairie pour l'organisation de la Chorale à l'église le 25 novembre 2022 par l'intermédiaire de l'Association de Restauration de l'Eglise (ARSEM), et qui viennent encore d'abonder le compte de l'association pour d'éventuels travaux.

A l'école nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle directrice Mme BARTZ Sylvianne, qui je crois, se plaît à Mazion, et je la remercie pour sa gentillesse.

Je tiens à vous informer que nous avons quelques changements dans le personnel :

Élise a été remplacée par Déborah.

Florence est en complément de Brigitte.

Myriam remplace Annick à la garderie.

Yannick et Alexandre sont venus rejoindre Marcel pour compléter le personnel technique.

Et félicitations au service technique pour l'entretien de la commune.

Je remercie tout le personnel pour leur investissement :

- Maryse, Christine, Myriam et Sylvia à l'école,

- Brigitte, Déborah et Florence à la mairie,

- Marcel, Yannick et Alexandre pour le service technique.

Je remercie mes adjoints Michèle, Alain et Éric, ainsi que les conseillers municipaux pour leur aide, dans la mesure de leurs possibilités.

Je félicite les heureux parents de nos nouveau-nés de l'année, je souhaite beaucoup de bonheur aux mariés, et ayons une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés cette année,

Le conseil municipal dans son ensemble est très heureux d'accueillir de nouveaux arrivants dans notre commune et…

Bonne lecture à tous

Avec tout mon dévouement

Votre Maire : MaryseCHASSELOUP

Le conseil municipal comprend 13 membres en exercice, présidé par **Maryse CHASSELOUP, Maire (1)** :

Michèle COUDERC , 1ère adjointe (2), Alain BOURDEAU, 2ème adjoint (3), Éric SICAUD, 3ème adjoint (4), Jérôme SEBERT (5), Catherine FAUCONNIER (6), Guillaume SOULIVET (7), Michel DELSOL (8), Jacques DUBANT (9), Gérard FAUGERE (10), Didier GRENIER (11), Samira LEBLANC (12) et Cyndie PLAITANT (13).

ADRESSE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

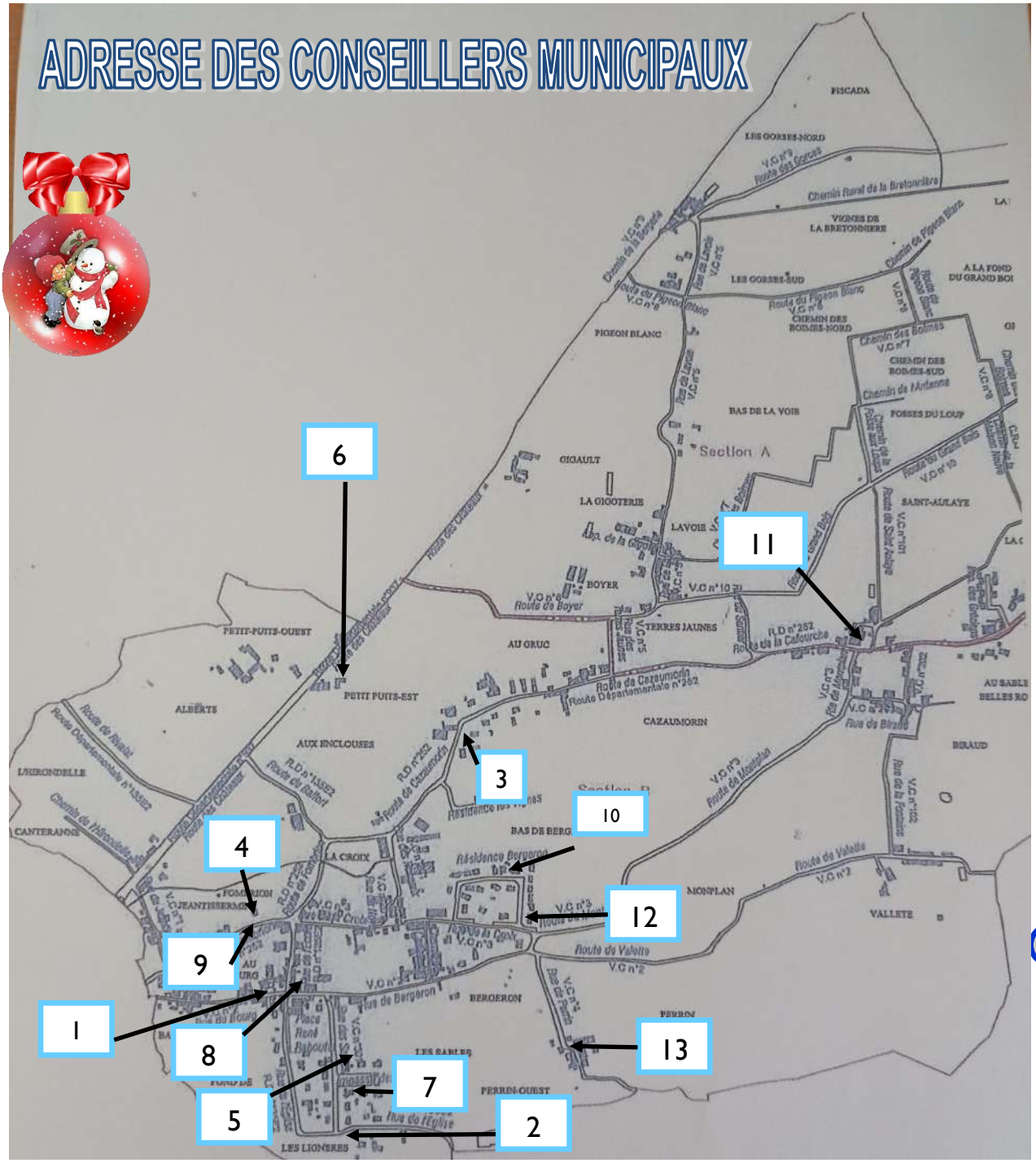

CONSEIL MUNICIPAL

DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE

DÉFIBRILLATEURS

Deux défibrillateurs sont accessibles à tous, un devant la mairie, et un autre devant la salle des fêtes.
En cas de besoin, suivre les consignes données par l'appareil.

LE PERSONNEL

PRÉSENTATION

Pour assurer le fonctionnement de la commune, la mairie emploie 10 personnes :

- Brigitte BERTRAND, adjoint administratif
- Déborah CHALAUX, adjoint administratif
- Florence DAMET, adjoint administratif
- Maryse MORANDIERE, ATSEM de l'école, rattachée à l'enseignante
- Sylvia POURRESY, adjoint technique de l'école de MAZION, agent intercommunal avec EYRANS
- Myriam JUAN, adjoint technique, qui assure aussi la garderie à l'école
- Christine VIOU, adjoint technique, à la cantine
- Yannick AUDUREAU-CAZAS, adjoint technique
- Marcel WATHELET, adjoint technique
- Alexandre PREVOT, adjoint technique

Repas de Noël

Madame le Maire a offert un repas au personnel et à l'enseignante, Mme Sylvianne BARTZ, pour fêter Noël

le personnel municipal

les enfants

les Associations

ARSEM

Président : Monsieur SICAUD Éric
163 route de Fombrion 33390 MAZION
Tél. : 05.57.42.89.09

CLUB LOISIRS MAZIONNAIS

Présidente : Madame ROUSSEAU Colette
620 route des Châteaux 33390 MAZION
Tél. : 05.57.42.10.26

GYMNASTIQUE MAZION/SAINT-SEURIN-de-CURSAC

Présidente : Madame POIRAUDEAU Muriel
6, Clos Millet 33390 ST-SEURIN-DE-CURSAC
Tél. 05.57.42.87.65 ou 06.85.93.02.01

CULTURE ET DÉTENTE

Présidente : Madame BERNAL Tiphanie
441 route de Cazaumorin 33390 MAZION
Tél. : 06.71.54.40.48

SOCIÉTÉ de CHASSE

Président : Monsieur GRENIER Didier
19 route de Saint-Aulaye 33390 MAZION
Tél. : 06.03.78.26.38

MISS COCOTTES

16 rue de l'Eglise 33390 MAZION
Tél. : 06.58.86.76.37

ASSOCIATIONS

LE MOT DES ASSOCIATIONS

CLUB LOISIRS

Suite à ces deux années de restrictions dues au COVID, l'association se constitue à nouveau le **10 Janvier 2023**

FOYER CULTURE ET DÉTENTE

Depuis quelques années, nous étions contraints d'annuler nos évènements. Je suis heureuse de savoir que la solidarité et le partage restent présents chez les Mazionnais.

Nous sommes heureux et fiers de pouvoir compter tant d'évènements sur l'année 2022 avec un nombre record de participants.

Je souhaite dire un grand merci à tous pour votre implication dans la vie de l'association : bénévoles et participants.

J'ose espérer qu'au travers de ces quelques lignes, se lira toute ma reconnaissance.

On compte sur vous en 2023 !

Typhanie BERNAL, présidente

ANIMATION ANGLAIS

Vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023

Bonne année !

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Malgré la sécheresse de cet été, les aménagements que nous avons réalisés ont porté leurs fruits. Nous avons pu sauvegarder notre faune sauvage pour le bien de notre territoire.
La chasse est fortement ancrée dans notre région et les différentes actions que nous avons menées sur notre secteur confortent notre activité.
En plus de ses actions cynégétiques, la société de chasse de Mazion participe à la vie locale de la commune en organisant des moments de convivialité et de partage, comme ceux du mois de mai et du 04 décembre 2022.
Nous vous donnons rendez-vous pour l'année 2023 avec de belles surprises …
Nous avons d'autres projets pour cette année, notamment avec les enfants de l'école.
Avec la directrice d'école, les thèmes suivants sont en préparation :

- Création de culture à gibier,
- Participation aux lâchers,
- Créations de nichoirs pour les oiseaux et maisons à insectes,
- Plantations de haies,

Une opération nous tient à cœur : **« J'aime la Nature Propre »**

« **J'aime la Nature Propre** » **(JLNP)** a pour objectif de **mobiliser un maximum de personnes** sur des opérations participatives de **nettoyage de la nature**.
Au-delà de son objectif environnemental et pédagogique, ce dispositif a également vocation à **favoriser les échanges entre usagers de la nature**, au sein du monde rural, **pour mieux vivre la nature ensemble**.
La participation à ce projet est basée sur le **volontariat**.

Mais nous aurons l'occasion de reparler de ce sujet dans les prochains mois.

Didier GRENIER

ARSEM

L'année 2022 s'est achevée et l'ARSEM a pu reprendre ses activités.

Nous avons pu acquérir un monnayeur qui permet, pour 1€, d'admirer notre église dans ses plus beaux atours.

Un magnifique concert de Jazz a été donné en **l'église Notre-Dame de Mazion** le vendredi 25 novembre 2022. Jeux de lumières et de sons en résonance ont donné à la musique Jazz une tonalité magique. Tous nos remerciements au groupe de Jazz mené par Martotte.

Cette dernière a pu, par son talent, sublimer notre église. Elle a interprété différentes chansons comme « *Let it be* » des Beatles, « *Bridge over troubled water* » de Paul et Simon GARFUNKEL, ou encore plusieurs titres d'Aretha FRANKLIN. Puis, elle a fini par une magnifique chanson « *What a Wonderful World* » de Ray CHARLES.

Une assemblée générale aura lieu en début 2023. Vous serez avertis et bien évidemment invités à participer et venir nous rejoindre dans l'association.

Une nouvelle fois, un grand merci à Monsieur et Madame RABOUTET pour leur implication dans notre église et notre association.

Eric SICAUD

Gymnastique MAZION/SAINT-SEURIN-de-CURSAC

Salle des Fêtes « Bernard MADRELLE » de Saint-Seurin-de-Cursac

♦ **MARDI** : - Pilates : 18h/19h et 19h15/20h15 (cours pour les plus avancés) avec Antinéa

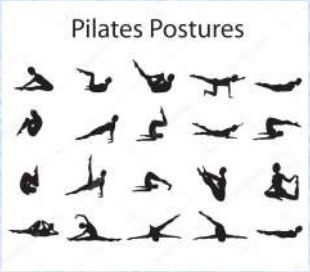

Salle des Fêtes de Mazion

♦ **MERCREDI** : - Zumba : 18h45/19h45 avec Alexandre

- Fitness : 20h/21h avec Alexandre

♦ **JEUDI** : - Pilates : 10h/11h avec Antinéa

NOTA BENE !

1 cours d'essai gratuit pour chaque discipline et inscription sur place avec photo et certificat médical.

Matériels : tapis de sol, serviette, bouteille d'eau, baskets et ballon pilates.

Renseignements : - La présidente : Muriel POIRAUDEAU au 05-57-42-87-65

et au 06-85-93-02-01

- La secrétaire : Mme Sophie MURZEAU

- La trésorière : Mme SALIS Claire

Venez faire de la gym, dans une ambiance sympa.

Les hommes sont acceptés et depuis quelques temps, de plus en plus adhérents, pour notre plus grand plaisir.

Bonne année 2023 ! **Muriel POIRAUDEAU**

TERRES D'OISEAUX

Dans un environnement aménagé et respectueux de la nature, au cœur de l'écosystème de l'estuaire, nous vous proposons d'observer, de découvrir et de partager avec nous la vie de Terres d'Oiseaux. Après avoir garé votre véhicule sur le parking attenant au site, un premier observatoire avec accès gratuit (tour panoramique) vous offre une vue à 360 °sur Terres d'Oiseaux. Un véritable avant-goût de votre visite. Ensuite, vous pénétrez dans le parc.

En fonction de vos envies, vous choisirez une balade découverte en totale liberté et à votre rythme ou une visite accompagnée par l'un de nos guides naturalistes.

Inutile d'être sportif ou spécialiste ! Terres d'Oiseaux est accessible à tous les curieux et amoureux de la nature, petits et grands.

Plus d'infos par téléphone :
05 57 32 88 80 ou par mail :
contact@terresdoiseaux.fr
2 les Nouvelles Possessions 33820 Braud et Saint-Louis

DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée.

En France on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée cette activité est pourtant interdite par le règlement sanitaire départemental, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.

La lutte contre la pollution atmosphérique doit être menée sur le long terme et avec des actions de fond. Particuliers, collectivités, entreprises : nous sommes tous concernés.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts fait l'objet d'une interdiction générale

Ne pas brûler ses déchets verts permet d'améliorer la qualité de l'air et préserve donc notre santé.

Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement, elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage :

- **LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE** tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes… pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes
- **LE BROYAGE ET LE PAILLAGE** petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes
- **LA DÉCHETTERIE** vous pouvez également y déposer vos déchets verts, ils y seront valorisés

Retrouvez plus d'informations et d'outils pédagogiques sur :
www.centre.ademe.fr

LE DÉBROUSSAILLEMENT, non seulement c'est un DEVOIR mais c'est aussi une OBLIGATION…

Le **débroussaillement** consiste à limiter la propagation des incendies et des nuisibles (rongeurs, serpents…) par la réduction des végétaux. Il s'agit donc de couper les plantes herbacées, les arbustes, élaguer les branches basses des arbres et éliminer les végétaux coupés (déchetterie). Le **débroussaillement** incombe à celui qui créer le risque : le propriétaire ou son ayant droit ou son locataire non saisonnier d'un terrain bâti ou non.

Un jardin non-entretenu peut causer du tort au voisinage : mauvaises herbes, mauvaises odeurs, animaux nuisibles. Vous devez donc veiller à entretenir un minimum votre propriété. Auquel cas, **vous engagez votre responsabilité en cas de préjudice causé**.

Vous devez **tailler ou élaguer** régulièrement les branches des plantations qui dépassent de votre propriété. Votre voisin ne pourra, lui-même, couper les branches qui avancent sur son terrain, en revanche, il pourra vous y contraindre en faisant **appel à la justice**. Concernant les ronces, les brindilles ou les racines, il pourra les couper lui-même s'ils empiètent sur sa parcelle.

Vie de la Commune

25 NOVEMBRE 2022

CONCERT « HEY SISTER TRIO GOES JAZZ-BLUES »

À L'EGLISE NOTRE-DAME-de-MAZION

Un magnifique concert de Jazz a été donné en l'église de Mazion le vendredi 25 novembre 2022.

Tous nos remerciements au groupe vocal « Association VOICES » qui a sublimé les lieux déjà magnifiques.

26 NOVEMBRE 2022

INAUGURATION

« SALLE DES ASSOCIATIONS »

Anciennement le Presbytère

Madame le Maire, Maryse CHASSELOUP

A accueilli, par un discours, la municipalité dans la nouvelle salle communale, la « SALLE DES ASSOCIATIONS », anciennement le presbytère le 26 novembre 2022.

Une réception apéritive a suivi et a scellé l'inauguration pour laquelle bon nombre d'administrés, d'élus et de personnel communal étaient présents.

L'ECOLE MATERNELLE LUCIE ARTU

Article rédigé par Mme Sylvianne BARTZ, directrice de l'école

Pour cette rentrée , l'école a accueilli 7 nouveaux petits qui sont venus rejoindre les 6 moyens déjà présents l'année dernière .
Chacun a trouvé ses repères pendant ces premiers mois .

Sorties au parc du village , semaine du goût , anniversaires , goûters avec les parents , jardinage ont ponctué toutes ces semaines de dur labeur !

Pour finir l'année 2022 , une semaine festive bien méritée a été proposée aux enfants : cinéma , marché de Noël et chorale avec Eyrans , repas de Noël et pour finir , venue surprise du Père Noël qui a distribué de beaux cadeaux à tous .

CALENDRIER 2023

L	M	M	JE	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Tarifs&Locations

LOCATIONS

SALLE DES FÊTES

Habitants de la commune = 130 € - Associations communales : Gratuit

Hors commune = 250 €

Caution = 500€ - Nettoyage 70€

Le nettoyage de la salle doit être réalisé correctement, sous peine d'être facturé ***70 €.***
Une convention est signée avec le locataire responsable.

Etat des lieux d'entrée le vendredi à 10 h.
Etat des lieux de sortie le lundi à 10 h.
sous peine d'une facturation forfaitaire supplémentaire de 50 €.

MATÉRIEL

(UNIQUEMENT POUR LES HABITANTS ET LE PERSONNEL DE MAZION)

1. BARNUMS

(Disponibles : 2 barnums de chaque dimension)

Barnums (3 x 3m) = 25 € / barnum

Barnums (3 x 4.5m) = 37 € / barnum

Barnums (3 x 6m) = 50 € / barnum

Caution = 300 €

2. TABLES ET BANCS

(Disponibles : 10 ensembles)

5 € / ensemble (1 table et 2 bancs)

Caution = 200 €

Les habitants de Mazion ne peuvent en aucun cas louer la salle des fêtes ou le matériel à leur nom pour des personnes hors commune.

Vos démarches administratives

CARTE IDENTITÉ & PASSEPORT

Comment ça marche ?

D'abord, il faut remplir un formulaire de pré-demande en ligne (disponible sur le site https://predemande-cni.ants.gouv.fr) via soit un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

- Il suffit ensuite de prendre note du n° qui vous est attribué et de choisir l'une des 36 mairies équipées de bornes biométriques (voir la liste ci-dessous).

- Une fois vos pièces justificatives rassemblées, vous vous présentez au guichet, avec votre numéro de pré-demande, afin d'y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

- Vous serez ensuite prévenus par sms de la réception de la carte

- Il vous faudra la retirer à la mairie où vous avez effectué votre demande.

Voici la liste des 36 mairies :
Blaye, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Savin, Saint-Ciers-sur-Gironde, Libourne, Coutras
Mais aussi :
Langon, Bazas, La Réole, Saint-Symphorien, Cadillac, Sauveterre-de-Guyenne, Salles, La Brède
Sainte-Foy-la-Grande, Castillon-la-Bataille, Créon, Villenave d'Ornon, Pauillac, Lesparre-Médoc, Castelnau-de-Médoc, Andernos-les-Bains, Biganos, Arcachon, Blanquefort, Eysines, Saint-Médard-en-Jalles, Bordeaux, Mérignac, Pessac, Gradignan, Le Bouscat, Cenon, Lormont, Bègles, Talence.

Pour plus d'infos: www.gironde.gouv.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les garçons et les filles domiciliés dans la commune doivent se faire recenser à la mairie le mois de leur 16ème anniversaire, ou dans les deux mois suivants (se présenter avec le livret de famille et la carte d'identité en mairie).
Chaque Français **dès 16 ans doit faire** le **recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense citoyenneté (JDC).**
S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans

DÉPÔT DES DOSSIERS D'URBANISME

Communauté de Communes de l'Estuaire
Pôle Habitat - Urbanisme
38 Avenue de la République
33820 BRAUD ET SAINT LOUIS
Tél. : 05 57 42 61 99

❄ **DÉPÔT DES DOSSIERS URBANISME en DÉMATÉRIALISÉ (via ordinateur)**

Un téléservice permet de déposer toutes vos demandes d'urbanisme sous forme numérique (format pdf).

Il vous suffit pour cela de créer un compte en ligne (ci-dessous), et de remplir le formulaire en suivant les consignes.

attention, les fichiers joints doivent être déposés au format pdf !!

Les étapes pour déposer une demande d'urbanisme : https://guichetunique.geosphere.fr/estuaire

- Créer votre compte
- Remplir le formulaire en ligne
- Joindre les documents numériques du dossier au format pdf

Valider votre dossier et l'envoyer

❄ **DÉPÔT DES DOSSIERS URBANISME en version papier :**

Vos renseignements d'urbanisme et vos dépôts de dossier en version papier sont à effectuer auprès de la mairie.

MAIRIE de MAZION

16 rue de l'Eglise
33390 MAZION
Tél. : 05 57 42 10 12
Mail : mairie-de-mazion@orange.fr
Site : www.mazion.fr

Horaires d'ouvertures :
Lundi, mercredi et vendredi
De 09h00 à 12h30
Jeudi
De 14h00 à 18h00
Fermé le mardi

TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2022

TOPONYMES

Pose des noms et numéros de rues

SALLE DES FETES

Changement de l'alarme

Pose d'un nouveau radiateur dans la cuisine

AIRE DE JEUX

Pose d'un pare-ballons

NOUVELLE GARDERIE

Travaux accès handicapés

Mises aux normes des sanitaires

Installation nouveaux radiateurs adaptés à la petite enfance

TRAVAUX DANS LE PRESBYTÈRE POUR CRÉER LES SALLES ASSOCIATIVES

Remise aux normes de l'électricité

Peinture plafonds et murs des 3 pièces

Pose de nouveaux radiateurs

Accès handicapés extérieurs

RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Renouvellement de foyers avec LED

Extension du réseau sur la route de FOMBRION

à CAZEAUMORIN

Pose de nouvelles guirlandes (début d'année 2022)

RÉSEAU DE VOIRIE

DÉBUT des travaux à Jeantisserme : place parking handicapé

MATÉRIEL ET OUTILLAGE

Achat d'un taille-haie

Micro-ondes + cafetière + réfrigérateur pour les ***SALLES*** ASSOCIATIVES

Ambition du Projet de Territoire

« Donner de la visibilité à l'action et à l'espace public »

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES de l'ESTUAIRE (CCE)

Le **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL** est un document de planification territoriale à l'échelle d'un groupement de communes et dont l'objectif est d'organiser l'aménagement de l'espace et du territoire à horizon 10-15 ans.

C'est un document d'urbanisme relativement récent, puisqu'il a été introduit par la loi Grenelle II du 12 juillet 2010.

Depuis le 1er juillet 2021, la compétence en matière de document d'urbanisme a été transmise automatiquement

aux établissements de coopération intercommunale (EPCI)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ESTUAIRE, pour notre territoire.

Les communes ayant la possibilité de s'opposer à ce transfert de compétence.

Ce qui n'a pas été le cas sur le territoire de la Communauté des Communes de l'Estuaire.

Il a donc été décidé de lancer l'élaboration de son **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à l'échelle des 14 communes du territoire.**

Le CALENDRIER - PLUI

Le calendrier qui a été fixé devrait permettre l'aboutissement du projet en 2025.

TAXES

♦ ASSAINISSEMENT

Elle est fixée à **1,60 € / m³** + part fixe **11,85 €**.

♦ PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Concerne les propriétaires d'immeubles soumis à obligation de raccordement, elle est fixée à **1 300 €** (pour les constructions nouvelles et existantes rénovées).

♦ TAXE D'AMÉNAGEMENT

Elle est fixée au taux de **2,0 %** sur l'ensemble du territoire communal depuis 2015,
et de **3,0 %** sur la zone 1 AU du P.L.U.

IMPÔTS

(taux communal inchangé depuis 2016)

Taxe foncière sur le bâti :
Taux communal = 16,40 %
et Taux départemental = 17,46 %
Taxe foncière sur le non bâti = 38,70 %

AFFAIRES SCOLAIRES

Bonne année !

A l'école... 2022/2023

Transports scolaires

- **TRANSPORT SCOLAIRE entre les ÉCOLES d'EYRANS et de MAZION**

Tarification :
Le coût pour les enfants sera de **30 €** par élève.

Frais pour un duplicata de titre de transport :
Toute perte de titre de transport entraînera un coût supplémentaire de **10 €.**

Site internet : www.transports.nouvelle-aquitaine.fr

- **TRANSPORT SCOLAIRE (Collège et lycées de Blaye)**

www.transport. nouvelle-aquitaine.fr ou siesdeblaye@orange.fr
S'adresser au S.I. des Etablissements du Second Degré de Blaye : **05 57 32 72 40**
A la mairie de CARTELEGUE (1er étage)
Permanence du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

Cantine

Le coût du ticket est de 2,30 € pour les enfants et de 3,80 € pour les adultes.

Accueil de Loisirs

PÉRISCOLAIRE

ALSH de Saint Seurin de Cursac

Adresse : 23 Ter Route de St Malo à St Seurin de Cursac. La réservation est obligatoire.
Permanences administratives :
les lundis, mardis et jeudis de 08h30 à 13h00, et les mercredis de 07h30 à 18h30.

ALSH Braud-et-Saint-Louis

Adresse : 21 Avenue de la République
Tranches d'âge : 3 - 11 ans (primaire)
Ouverture : Du 1er Janvier au 31 Décembre – tous les mercredis et vacances scolaires (7h30 - 18h30)
Nombre de places disponibles : 80

ALSH de Reignac

Adresse : 2/4 rue de la Victoire
Tranches d'âge : 3 - 11 ans (primaire)
Ouverture : Du 1er Janvier au 31 Décembre – tous les mercredis (7h30 - 18h30),
Nombre de places disponibles : 45

ALSH de Saint-Ciers-sur-Gironde

Adresse : Château La Martinière
Tranches d'âge : 3 - 11 ans (primaire)
Ouverture été : Juillet - Août (7h30 - 18h30)

Garderie

HORAIRES
La garderie est GRATUITE et est assurée par Myriam,
de 07h30 à 09h00 et de 16h30 à 18h30,
(réservée aux parents qui travaillent et exceptionnellement lors de prise de rendez-vous).
Les goûters sont à fournir par les parents.

ETAT-CIVIL 2022

E T A T - C I V I L

Félicitations chaleureuses pour les parents et Bienvenue au monde pour le nouveau-né

NAISSANCES

GERMAIN Roxane née le 19/01/2022
PÉCHEUX Diego né le 08/02/2022
DESCORS Maé né le 04/04/2022
SIMON Athéna née le 28/07/202

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux et PACSÉS

MARIAGES

M. et Mme ZENNARO Maxime et Harmonie (née GRENIER) le 19/07/2022
M. et Mme RIVIERE Clément et Alexandra (née FAURE) le 30/07/2022

PACS

M. DERATHÉ Jacques-Antoine et Mme BAROS Tiffany le 12/04/2022
M. TESTAGROSSA Jonathan et Mme TARRADE Alison le 14/10/20
M. LOUHAU-CARRERE Jonathan et Mme GAZON Audrey le 17/12/202

Madame le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles.

DÉCES

M. LAMAUD Michel, le 11/02/2022
M. DELOUME Jean-Pierre, le 26/02/2022
M. GUY Jean-Claude, le 16/06/2022
Mme PETIT Marie-Christine, le 15/09/2022

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2023

JANVIER
- **21 janvier 2023 :** Vœux de la commune à la salle des fêtes

MARS
- **12 mars 2023 :** Repas communal
- **mars 2023 :** Carnaval des enfants organisé par le FOYER

AVRIL
- **Du 15 au 16 avril 2023 :** Printemps des Vins à la citadelle de Blaye
- **Du 29 au 30 avril 2023 :** Fête de l'asperge à Etauliers

MAI
- **8 mai 2023 :** Commémoration du 08 mai
- **13 mai 2023 :** Marathon des Vins de Blaye

JUILLET
- **Du 12 au 16 juillet 2023 :** Jumping international à la citadelle de Blaye

AOÛT
- **15 août 2023 :** Nuit des carrelets au port des callonges

SEPTEMBRE
- **09 septembre 2023 :** Concours de pétanque organisé par le FOYER

OCTOBRE
- **Octobre 2023 :** « Miss Cocottes » à la salle des fêtes de Mazion

NOVEMBRE
- **11 novembre 2023 :** Commémoration du 11 novembre

TRANSGIRONDE : TARIFS BUS

TITRES OCCASIONNELS	
TICKET UNITAIRE • Validité 2 h	**2,30 €**
TICKET ALLER-RETOUR • Validité 1 journée	**4,10 €**
CARNET 10 VOYAGES	**18,40 €**
CARNET 10 VOYAGES - 28 ANS	**9,20 €**
TARIF SOLIDAIRE TICKET UNITAIRE SOLIDAIRE Validité 2 h, sous conditions de ressources	**0,40 €**

ABONNEMENTS			
	Hebdo	**Mensuel**	**Annuel (prélèvement)**
Tout public	**16,60 €**	**43,00 €**	**430 € (35,83 €/mois)**
Jeunes –28 ans	**8,30 e**	**21,50 €**	**215,00 € (17,92 €/mois)**

AUTRES DISPOSITIONS TARIFAIRES
GRATUITÉ POUR :
- ENFANT DE MOINS DE 4 ANS
- ACCOMPAGNANT PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE
- ANCIEN COMBATTANT

TRAVERSÉE BLAYE-LAMARQUE 2022/2023

HORAIRES

Du 14 novembre 2022 au vendredi 7 avril 2023 inclus, les horaires de la ligne Blaye-Lamarque sont les suivants :

- ***Départ de Blaye*** *:*
- *La semaine : 7h15 - 9h - 11h - 16h30 - 18h*
- *Le week-end et les jours fériés : 9h - 11h - 16h30 - 18h*
- ***Départ de Lamarque:***
- *La semaine : 7h45 - 9h30 - 11h30 - 17h - 18h30*
- *Le week-end et les jours fériés : 9h30 - 11h30 - 17h - 18h30*

Horaires d'ouverture de la piscine à Braud et Saint Louis

Période scolaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 17h - 19h
Mercredi : Fermé
Samedi : 15h30 - 18h
Dimanche : 9h - 12h

COORDONNÉES UTILES

Vie scolaire	**Ecole maternelle Lucie Artu de Mazion :** 05 57 42 38 60 **Transport scolaire lycée / collège :** www.transport-scolaire-blaye.fr
Déchetterie	Lieu-dit Fourneton 33390 Saint Paul de Blaye : **05 57 42 81 51** **Période été :** du 01/02 au 31/10 **Période hiver :** du 02/11 au 31/01
SMICVAL	8 Route de la Pinière - 33910 St Denis de Pile **www.smicval.fr ou 05 57 84 74 00**
Communauté de Communes de l'Estuaire	38 avenue de la République - 33820 Braud et Saint Louis **www.cc-estuaire.com** - Tél : **05 57 42 61 99**
CIAS	86 avenue de la République - 33820 St Ciers sur Gironde **05 57 32 43 31 - accueil.cias@cc-estuaire.fr**
Maison de la solidarité	17 avenue André Lafon - 33820 St Ciers sur Gironde **05 57 32 66 99 - social@cc-estuaire.fr**
Maison du Département des solidarités	M.D.S.I. 2 rue de la Libération - 33390 Blaye **05 57 43 19 22**
Vétérinaires	**Blaye :** 116 rue de l'hôpital = 05 57 42 00 05 **Saint Aubin de Blaye :** 31 Aux Voinauds = 05 57 32 62 34 **Cavignac :** 181 ter avenue de Paris = 05 57 68 11 29 **Pugnac :** 500 rue de l'Hôtel de ville = 05 57 68 82 82
Fourrière Intercommunale Groupe SACPA	**Téléphone** : 05.57.58.25.46 **Site internet** : http://www.groupesacpa-chenilservice.fr/ **Adresse** : 5 Terrier des Pageots - ZI des Pins 33820 Saint-Aubin-de-Blaye
Urgences médicales	**Hôpital de Blaye :** 05 57 33 40 00 **Centre anti-poisons :** 05 56 96 40 80

Nous vous rappelons que les règles de bonne conduite doivent être respectées par tous pour que règne une bonne entente entre nos concitoyens. Pour cela chacun doit faire preuve de bonne volonté.

Ne pas jeter sur la voie publique